

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture et
de l'alimentation

Arrêté du – 6 JUIN 2018

**portant nomination au conseil d'orientation et de formation de la spécialité sciences et
médecine des animaux de laboratoire**

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment l'article R. 812-55 ;

Vu l'arrêté du 31 juillet 2014 relatif aux formations conduisant aux diplômes nationaux de spécialisation vétérinaire ;

Vu l'avis du conseil national de la spécialisation vétérinaire du 23 mars 2018 ;

Sur proposition du Conseil d'orientation et de formation de la spécialité concernée,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés membres du conseil d'orientation et de formation de la spécialité sciences et médecine des animaux de laboratoire :

1° en qualité d'enseignants-chercheurs :

Mme Bourges-Abella (Nathalie) ;

Mme Clauw (Martine) ;

Mme Combrisson (Hélène) ;

M. Desfontis (Jean-Claude) ;

Mme Grezel (Delphine) ;

Mme Storck (Fanny).

2° en qualité de personnalités qualifiées :

M. Arnaud (Jacques-Damien) ;

Mme Degryse (Anne-Dominique) ;

M. Dudoignon (Nicolas) ;

M. Hardy (Patrick) ;

M. Hubert (Thomas) ;

Mme Maisonneuve (Catherine).

Article 2

Conformément aux dispositions de l'article 3 de l'arrêté du 31 juillet 2014 susvisé, les intéressés sont nommés pour un mandat de quatre ans.

Article 3

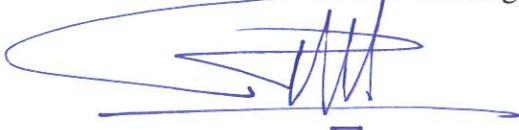
Le Directeur général de l'enseignement et de la recherche est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin Officiel* du Ministère l'agriculture et de l'alimentation.

Fait le - 6 JUIN 2018

Le ministre l'agriculture et de l'alimentation

Pour le ministre et par délégation :

Le Sous-directeur de l'Enseignement Supérieur



Jérôme COPPALLE